



Le travail à distance au CNC : des risques psycho-sociaux à repérer et éliminer

L'injonction quasi immédiate et jamais expérimentée dans notre vie de demeurer confiné dans son espace privé a amené un certain nombre d'entre nous à travailler à distance.

Toutefois, cette révolution dans nos pratiques professionnelles n'a pu être anticipée et faire l'objet des mesures de prévention et de prescriptions pour éviter certaines difficultés ou même dangers inhérents à ce nouvel usage.

Ce nouveau mode de travail nécessite des mesures adaptées qui doivent prendre en compte l'accentuation possible des risques psychosociaux comme le stress et les atteintes à la santé mentale. Il est important de repérer et d'éliminer les pratiques abusives que le travail à distance peut générer,

Lors de la réunion téléphonique hebdomadaire du lundi, entre vos représentants et l'administration représentée par la secrétaire générale et le responsable des ressources humaines, nous avons alerté sur certains risques liés à cette organisation temporaire qui fait reposer sur un nombre restreint d'agents, des dispositifs qui habituellement sont gérés à plusieurs.

Un des premiers risques, à ne pas sous-estimer, est de ne plus scinder suffisamment sa vie privée et sa vie professionnelle, ce qui favorise l'épuisement professionnel. Pour éviter cet écueil, il est impératif que nos responsables rappellent la durée légale du travail et précisent les plages horaires durant lesquelles les agents peuvent être joignables afin de fixer un cadre qui les protège de sollicitations à des heures qui débordent sur leur temps de repos et de déconnexion des problématiques professionnelles.

Un point de vigilance est à souligner concernant principalement les parents, isolés ou non, qui doivent arbitrer entre vie professionnelle et familiale. Les risques liés à une disponibilité constante par le truchement du téléphone ou de l'ordinateur portable, peuvent amener à travailler au détriment de sa vie privée et de son temps de repos, avec des plages horaires excessives et des demandes de réponses immédiates.

De plus, compte tenu d'un travail à distance atypique, étendu à l'intégralité de la semaine de travail, les agents n'ont pas de contacts quotidiens avec leur hiérarchie ou même leurs collègues, pour faire le point sur certains dossiers qui habituellement font l'objet d'échanges ou d'arbitrages. Cette situation génère une difficulté à accomplir seul certaines tâches et peut induire une surcharge de travail et un certain stress. Une prescription floue, des objectifs inatteignables ou un manque de moyens peuvent accroître ce stress.

Nous demandons à l'administration de donner des directives aux directeurs et chefs de service afin qu'une évaluation régulière de la charge de travail, au moins hebdomadaire, soit organisée avec chaque agent en TAD.

Il nous paraît particulièrement nécessaire que chaque responsable hiérarchique fasse un point régulier avec ses agents en s'assurant que la charge de travail est supportable en fixant les tâches prioritaires et en allégeant la charge de travail de certains agents sur-sollicités. **Il est important que les agents en TAD soient suffisamment soutenus.**

Par ailleurs, les responsables hiérarchiques doivent également maintenir le lien avec leurs agents en ASA qui ont à faire face à d'autres problématiques dont notamment le danger d'isolement et les tenir informés dans la mesure du possible de l'avancement des dossiers dont ils ont habituellement la charge afin qu'ils ne soient pas totalement déconnectés à leur retour.

Nous vous informons également que l'administration a pris acte de notre demande de clarification de la situation des agents (ASA, TAD, panachage des deux, prise en compte du travail effectué sur des congés..), les encadrants doivent informer les agents de leur situation et ces derniers pourront prochainement consulter leur situation sur octime avec un décalage de 10 jours dû au temps nécessaire de remontée des informations.

Nous adressons nos salutations à tous nos collègues qui, quelles que soient leur situation et leurs difficultés, continuent à faire preuve de conscience professionnelle et d'attachement à leur établissement.

La section SNAC-FSU